



30^e FIFA :
nos critiques
vous proposent
leurs choix

Cahier Culture



Marguerite Porète,
le nouveau
roman historique
de **Jean Bédard**

Cahier Livres

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIII N° 59

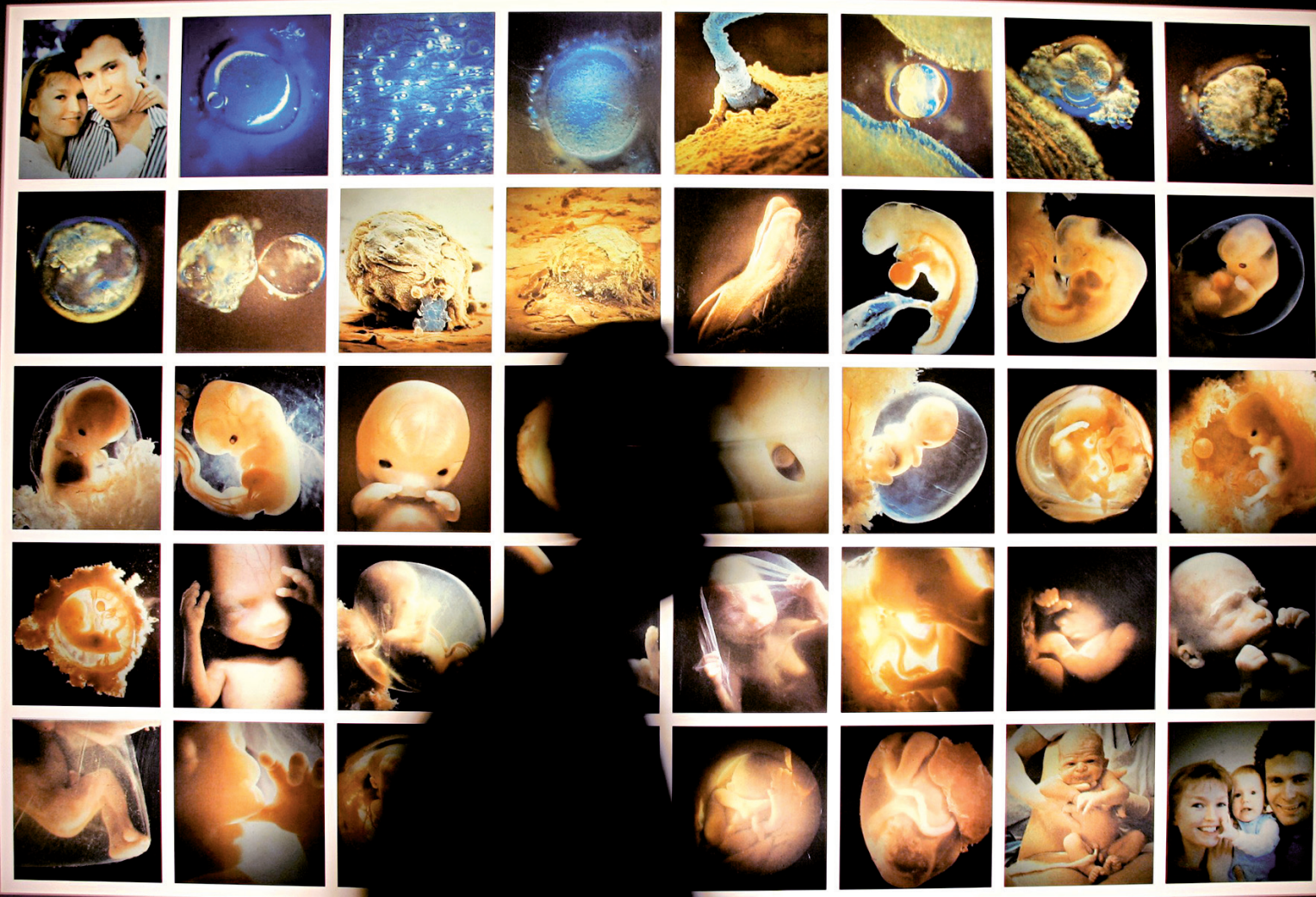
LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MARS 2012

2,61\$ + TAXES = 3,00\$

PROCRÉATION ASSISTÉE

« Nos objectifs sont atteints »

Le taux de grossesses multiples est passé de 25,6 % en 2009 à 7,6 %



REUTERS

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Baisse impressionnante des grossesses multiples sans trop amputer les chances de concevoir: le modèle québécois en matière de procréation assistée est en voie de devenir l'exemple à suivre dans le monde. Mais les médecins attribuent ce succès à leurs efforts soutenus, et non pas à une loi qui fait la fierté du ministre de la Santé Yves Bolduc depuis son entrée en vigueur, en août 2010. *Le Devoir* a obtenu le bilan détaillé du programme de gratuité qui doit privilégier l'implantation d'embryons uniques.

De 25,6% en 2009, le taux de grossesses mul-

tiples est tombé à 3,6% dans les trois premiers mois du programme. Au premier anniversaire, il était de 5%. Il oscille maintenant autour de 7,6%. Ce sont là les «vrais chiffres», dit le Dr François Bissonnette, responsable du Registre canadien des activités de fécondation *in vitro*, qui surveille étroitement les résultats du programme. Il les présentera à ses collègues pour la première fois à la fin du mois, mais il a accepté de les partager avec *Le Devoir*.

«Nos objectifs sont atteints, c'est extraordinaire, ce qui a été accompli», dit le Dr François Bissonnette.

Ces fleurs ne s'adressent pas au ministère de la Santé. «La loi nous permet de faire bien pire que ce qu'on faisait avant», affirme celui qui pratique à la clinique OVO et au CHUM. «Si on avait res-

pecté la loi, on aurait continué à transférer plusieurs embryons», confirme le directeur de la clinique de procréation assistée du CHUM, le Dr Jacques Kadoch. La gratuité a tout de même donné l'impulsion qui manquait pour mettre le programme sur la bonne voie.

La loi permet en effet le transfert de deux embryons, les fameux bébés-éprouvettes, avant 35 ans et de trois ensuite, bien que l'«embryon unique» doive être privilégié. Se sentant une obligation morale de résultat après avoir milité si longtemps pour un programme public, les médecins affirment avoir pris «un engagement moral» et fourni

VOIR PAGE A 10: PROCRÉATION

MANIFESTATIONS

Tremblay songe à interdire les masques

« Une personne qui veut manifester et qui a des revendications légitimes n'a pas à se cacher »

JEANNE CORRIVEAU
LOUIS CHAPÛT-RICHARD

Excédé par le grabuge qui marque invariablement les manifestations contre la brutalité policière année après année, le maire Gérald Tremblay a évoqué hier la possibilité de resserrer les règlements municipaux. Son administration pourrait revenir à la charge avec son projet d'interdire le port de masques et de cagoules lors de rassemblements, a-t-il indiqué.

Au lendemain de la manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière qui s'est soldée par 226 arrestations, le maire pense qu'il est temps de mettre un terme à ces démonstrations de violence. «J'ai été et je suis encore dégoûté de la situation. Ma tolérance a atteint ses limites. Il semblerait que ce soit également le cas pour l'ensemble de la population montréalaise», a-t-il expliqué lors d'un point de presse.

Il a assuré que les auteurs des méfaits seraient poursuivis, mais pour éviter que ce scénario se reproduise, il croit qu'une révision des règles encadrant les manifestations s'impose, à commencer par l'utilisation de masques par certains casseurs. «Une personne qui veut manifester et qui a des revendications légitimes n'a pas à se cacher», a-t-il dit.

En 2009, l'administration Tremblay avait songé à modifier sa réglementation pour interdire aux manifestants de se masquer de visage. Le projet



Gérald Tremblay

VOIR PAGE A 10: MASQUES

■ Autres textes en pages A 6 et A 7 ■ L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard: Bébé modèle?, page B 4



REUTERS

ÉCONOMIE

Bell se battra à armes égales contre Quebecor

■ À lire en page C 1

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	B 4
Annonces.....	C 8	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 7	Monde.....	C 6
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	B 6
Carrières.....	C 4	Météo.....	C 2
Décès.....	C 8	Perspectives.....	B 1
Dossier.....	A 6	Sports.....	C 7
Économie.....	C 1	Sudoku.....	D 4

À la traque virtuelle de Kony

Des millions de personnes ont visionné un docufiction sur le «mauvais garçon» de l'Armée de résistance du Seigneur

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Quelque 80 millions de personnes ont visionné *Kony 2012*, un docufiction de 30 minutes, faisant sensation sur YouTube depuis 10 jours, qui utilise tous les ressorts de l'émotion pour pousser le spectateur à s'identifier au drame des victimes du «mauvais garçon» à la tête de l'Armée de résistance du Sei-

gneur (LRA) et à réclamer sa capture.

En quelques jours, Joseph Kony est ni plus ni moins devenu une vedette sur les réseaux sociaux, grâce à la traque virtuelle lancée contre lui par l'organisation non gouvernementale (ONG) Invisible Children. «Nous ne le voulons pas tué et nous ne voulons pas voir des bombes lâchées.

VOIR PAGE A 10: KONY



STRINGER AGENCE FRANCE-PRESSE

Des Ougandais visionnent *Kony 2012* dans le district de Lira, au nord de Kampala.

Dr Jean Wilkins
ADOLESCENTES ANOREXIQUES
Plaidoyer pour une approche clinique humaine

« Je ne saurais trop recommander la lecture de cet ouvrage remarquable, qui deviendra sans doute une référence pour tous ceux que préoccupent les troubles de la conduite alimentaire des adolescentes. » Iris F. Litt, MD, Stanford University

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

Université de Montréal

ACTUALITÉS

F-35: le Canada n'en achètera peut-être pas 65

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur a poursuivi hier ce qui s'apparente à un recul stratégique dans le dossier des avions militaires F-35. Le ministre associé à la Défense a indiqué qu'il n'est plus garanti que le Canada en achète 65 comme il l'avait prévu.

Lorsque les journalistes ont demandé au ministre associé Julian Fantino, hier, s'il planifiait toujours acheter 65 avions de chasse F-35, celui-ci a répondu que rien n'était certain. Seul le budget de 9 milliards de dollars que le gouvernement conservateur prévoit consacrer à cet achat militaire tient toujours.

«On fera le mieux qu'on peut avec ce montant pour s'assurer que les hommes et femmes en uniforme ont le meilleur équipement. Il n'y a plus de chiffres qui tiennent. Le seul qui est certain est celui de 9 milliards de dollars.» Juste avant, M. Fantino avait livré un long discours insistant sur l'importance de gérer les deniers publics de manière responsable.

«Je peux vous assurer que ce gouvernement adaptera ses plans tel que nécessaire pour faire en sorte que cet achat respecte le budget fixé. En d'autres mots, toutes les options sont sur la table», a déclaré M. Fantino devant un parterre de représentants de l'Association des indus-

tries canadiennes de défense et de sécurité. «Bien que nous nous soyons engagés envers la stratégie de défense Le Canada d'abord, et engagés à fournir aux militaires l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail, cela ne veut pas dire que nous pouvons dilapider l'argent durement gagné des contribuables. Notre gouvernement ne ferait pas cela et ne le fera pas. Les Canadiens peuvent [compter sur la fait] que leur gouvernement [...] adoptera une approche équilibrée.»

Le Canada doit remplacer sa flotte vieillissante d'avions de chasse CF-18 d'ici 2020. Le gouvernement conservateur a jeté son dévolu sur l'appareil en dé-

veloppement de Lockheed Martin. Il a promis d'en acheter 65 à un prix unitaire de 75 millions de dollars, pour un budget total, y compris l'entretien, de 9 milliards. Il s'agira de l'acquisition militaire la plus importante de l'histoire du Canada.

Un recul amorcé

Le gouvernement de Stephen Harper est resté sourd aux divers signaux, provenant d'un peu partout dans le monde depuis plus d'un an, indiquant que l'avion coûtera beaucoup plus cher que prévu. En campagne électorale, M. Harper a même laissé entendre que le Canada avait signé un contrat le plaçant à l'abri de ces fluctuations. Le

ton a changé radicalement cette semaine quand M. Fantino a reconnu qu'aucun contrat n'avait été signé et même qu'il n'était pas garanti que l'achat aille de l'avant. Sa déclaration d'hier confirme le recul amorcé.

Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a estimé que chaque avion pourrait coûter 128 millions de dollars, soit 65 % plus cher que prévu. Le Parti libéral et le NPD réclament la tenue d'un appel d'offres pour déterminer si un autre avion de chasse, déjà conçu celui-là, ne pourrait pas répondre aux besoins des soldats canadiens. Le Bloc québécois, lui, reconsidère le remplacement des CF-18. Il vou-

draît que le Canada clarifie sa politique étrangère avant d'acheter de la «quincaillerie militaire».

Par ailleurs, le vérificateur général du Canada déposera dans deux semaines un rapport qu'on dit «cinglant» sur l'acquisition des F-35. Selon le *National Post*, qui cite une source ayant lu le rapport, le vérificateur général conclut que le ministère de la Défense nationale a trompé le Parlement. L'audit visait à déterminer si les ministères impliqués dans le programme «ont exercé une diligence raisonnable en gérant la participation du Canada».

Le Devoir

Le Canada met en garde les gais voulant se rendre en Russie

Ottawa — Le gouvernement canadien met en garde les voyageurs gais qui doivent se rendre à Saint-Petersbourg, en Russie, après que cette ville a adopté un règlement contre ce qu'elle appelle la «propagande homosexuelle».

Le ministre fédéral des Affaires étrangères, John Baird, a déclaré hier à la Chambre des communes qu'il est fortement préoccupé par ce règlement qui, selon lui, va à l'encontre des valeurs canadiennes fondamentales que sont la liberté d'expression, les droits de la personne et la primauté du droit.

Cet avertissement survient après que le gouverneur de Saint-Petersbourg a entériné un règlement qui criminalise la diffusion publique de comporte-

ments comme la sodomie, la bisexualité et le lesbianisme.

La ville explique que ce règlement, qui entre en vigueur aujourd'hui, vise à protéger les enfants. Mais les groupes de défense des droits des homosexuels y voient plutôt une tactique orchestrée par certains politiciens et l'Église orthodoxe de Russie.

Saint-Petersbourg est la quatrième ville de Russie à adopter un tel règlement.

M. Baird a indiqué que le Canada avait formulé une plainte officielle, en plus de mettre les touristes en garde. Le ministre a expliqué que l'ambassadeur du Canada a écrit au gouvernement russe et qu'un avis aux voyageurs a été émis.

La Presse canadienne

HARPER DÉNONCE LES CRIMES D'HONNEUR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE PREMIER MINISTRE Stephen Harper est venu lui-même à Montréal, hier, annoncer un soutien financier de 350 000 \$ à un organisme qui vient en aide aux victimes de violence conjugale, en particulier de crimes dits «d'honneur». M. Harper voulait surtout dénoncer ces crimes commis contre les femmes et les filles pour sauver l'honneur [sic] de la famille. M. Harper a visité les bureaux du Bouclier d'Athéna-Services familiaux de Montréal, un organisme dirigé par Melpa Kamateros, pour attirer l'attention sur ce qu'il a appelé des crimes haineux, inadmissibles et barbares.

EN BREF

Plus cher, le Bixi

Les tarifs du vélo en libre-service Bixi augmenteront cette année à Montréal. L'abonnement annuel passera de 78 \$ à 80,50 \$ alors que le prix de l'abonnement mensuel de 28 \$ sera haussé à 30,25 \$, a annoncé hier la Société de vélo en libre-service (SVLS) en dévoilant son budget pour l'année 2012. Ce budget prévoit des profits de 10 millions de dollars attribuables aux contrats que la SVLS a décrochés à l'étranger, notamment à New York. La SVLS prévoit par ailleurs que pour la première fois depuis son implantation en 2009, le service montréalais de Bixi fera ses frais grâce à des revenus d'abonnement de 5,1 millions et à des commandites totalisant 2,1 millions. La nouvelle saison débutera le 15 avril. Le réseau comptera 5120 vélos et 411 stations répartis dans dix arrondissements montréalais et dans les villes de Westmount et de Longueuil. — Le Devoir

TV5 AVEC VOUS
EN FRANÇAIS PARTOUT.

Suivez-nous



TV5

ACTUALITÉS

Curzi renonce à retourner au PQ

Le député de Borduas ne sera pas candidat au prochain scrutin

Québec — Faute d'une entente avec Pauline Marois, le député indépendant Pierre Curzi renonce à réintégrer le caucus du Parti québécois et ne sera pas candidat à la prochaine élection. Député de Borduas, il avait claqué la porte du PQ le 6 juin 2011 en invoquant un désaccord touchant le projet de loi privé 204 sur la gestion de l'amphithéâtre de Québec.

«*Quand on revient dans un caucus, c'est délicat et complexe. Il faut qu'on soit sûr mutuellement que le nouveau mariage va durer. J'avais des demandes, et pour Mme Marois, ces demandes étaient trop élevées, trop lourdes*», a dit M. Curzi, joint par La Presse canadienne.

M. Curzi voulait en effet imposer ses conditions de retour. Il souhaitait présenter une nouvelle Charte québécoise de la langue française en tant que député indépendant, puis reprendre sa place au sein du caucus péquiste en assumant de nouveau la responsabilité du dossier linguistique. Mais la chef Pauline Marois a décliné la proposition. «*Ne pas avoir le dossier linguistique risquait de me rendre pas très heureux. Ça ne tente ni le parti ni moi de vivre une situation qui n'est pas agréable*», a expliqué le député.

La décision de M. Curzi de demeurer sur la touche met fin à des efforts de rapprochement entamés par le Parti québécois en décembre. Deux rencontres avec Mme Marois et quelques échanges téléphoniques «*courtois et respectueux*» n'ont pas permis de rétablir suffisamment les ponts.

Peu après son départ-surprise, le printemps dernier, l'ex-comédien avait ouvertement évoqué le départ de sa chef comme une condition à son retour dans le giron péquiste. Aujourd'hui, il assure qu'il ne remet nullement en question le leadership de Mme Marois. «*J'avais dit que s'il y a une vacance [à la tête*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Curzi ne briguera pas d'autre mandat, ni comme indépendant ni sous la bannière péquiste, mais il entend continuer à militer pour une protection accrue de la langue française.

du PQ], je poserais ma candidature, mais il n'y a pas eu de vacance. Je n'ai pas de regrets à cet égard, pas d'amertume. Mme Marois est en contrôle du parti, elle a toute la légitimité comme chef et je ne questionne pas ça», a-t-il dit.

Ne pas diviser le vote

Perçu comme l'un des seuls députés indépendants susceptibles d'être réélus, M. Curzi ne sera pourtant pas candidat au prochain scrutin. Il affirme vouloir ainsi éviter de diviser le vote au profit de la Coalition avenir Québec (CAQ) et du Parti libéral (PLQ). «*Ce ne serait pas correct à l'égard des électeurs. Ici, dans Borduas, on a toujours élu depuis 30 ans un député souverainiste du PQ. Ma candidature diviserait le vote et permettrait à un libéral ou à un caquiste de prendre le comté*», a-t-il précisé.

Autre démissionnaire de juin,

Jean-Martin Aussant, qui a depuis fondé son propre parti indépendantiste, Option nationale, s'est montré extrêmement déçu de la décision de son ex-collègue. À plusieurs reprises, il avait dit souhaiter que M. Curzi rejoigne ses rangs: «*Les militants d'Option nationale auraient évidemment préféré qu'il se représente, et avec nous, mais la décision de ne pas briguer un autre mandat lui appartient totalement*», a commenté M. Aussant. Ce dernier estime que son parti ne divise pas le vote souverainiste, puisque le PQ «*n'est plus réellement souverainiste*» à ses yeux.

Quant à Pierre Curzi, à défaut de retourner auprès de sa famille politique, il a indiqué qu'il continuerait à militer pour une protection accrue de la langue française. Il compte présenter prochainement à l'Assemblée nationale son projet de nouvelle Charte de la langue

française, comportant des mesures visant à «*renforcer*» la culture francophone. «*J'ai bien hâte qu'il dépose sa nouvelle Charte de la langue française. Ça nous amènera collectivement à reparler de cet enjeu fondamental*», a opiné Jean-Martin Aussant, qui dit avoir des «*conversations très fréquentes*» avec M. Curzi.

Comme la députée de Crémazie, Lisette Lapointe, M. Curzi terminera donc son mandat dans les banquettes des indépendants. Une autre «*brebis égarée*» parmi les démissionnaires péquistes du mois de juin, Louise Beaudoin, pourrait annoncer au début du mois d'avril qu'elle rentre au bercail. Elle a lancé dans sa circonscription un processus de consultation de ses électeurs.

La Presse canadienne
Avec Le Devoir

GAZ DE SCHISTE

Les accusations fusent entre le gouvernement Charest et le PQ

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

Le Parti québécois et le gouvernement ont croisé le fer une fois de plus hier sur la question des gaz de schiste, l'un accusant Québec de ne pas appliquer la loi et l'autre accusant l'opposition «*d'induire la population en erreur*».

En conférence de presse hier matin, des députés du Parti québécois accusaient Québec d'avoir exigé des certificats d'autorisation pour seulement 2 des 18 puits forés au Québec au cours des dernières années, soit les puits de Gentilly et de Bécancour.

«*Une situation inacceptable*», selon le PQ.

La critique péquiste en matière de mines et de gaz, Martine Ouellet, affirme que le ministre de l'Environnement «*n'applique pas la Loi sur la qualité de l'environnement à l'industrie du gaz de schiste. Il doit nous dire pourquoi. Pour quels motifs des fracturations hydrauliques ont-elles été faites sans certificat d'autorisation du ministère?*»

Le ministre Arcand a immédiatement répliqué par communiqué en précisant que les travaux d'exploration, y compris la fracturation hydraulique, ont été «*assujettis à l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de la LQE en octobre 2010. En tout temps, les certificats d'autorisation du ministère ont-ils été délivrés en conformité avec les lois et règlements*».

Fin des exemptions

Les faits vérifiés par *Le Devoir* sont les suivants. Depuis des décennies, le Règlement d'administration du ministère de l'Environnement stipulait explicitement que les travaux d'exploration mi-

nière, gazière et pétrolière étaient exemptés de l'obtention d'un certificat d'autorisation.

C'était dans le système de valeurs de l'époque, expliquait hier au *Devoir* le directeur adjoint, responsable du pôle industriel au ministère, Paul Benoit. D'autres y voient aujourd'hui la preuve du poids anormal qu'avait cette industrie sur le gouvernement. Mais il est exact, comme le précise Paul Benoit, que depuis des décennies, on ne pratiquait que des forages verticaux, sans fracturation hydraulique, pour pomper des eaux saumâtres du sous-sol.

Quand le ministre Arcand a annoncé le 6 octobre 2010 qu'il assujettissait désormais tous les travaux d'exploration gazière à la loi, il courait un risque énorme, car le Règlement d'administration n'avait pas été amendé et n'importe quel promoteur aurait pu se soustraire au vœu du ministre, du point de vue légal. Mais certainement pas du point de vue politique, car on était alors en pleine crise sociale des gaz de schiste.

C'est au début de l'été 2011, soit moins d'un an plus tard, que le Règlement d'administration de l'Environnement a été changé et que l'exploration gazière a été assujettie formellement à une étude de répercussion environnementale, voire à une consultation publique préalable au dépôt de l'avis de projet afin de vérifier le niveau d'acceptabilité sociale de toute future exploration.

Toutefois, le premier certificat d'autorisation pour des forages de fracturation a été délivré par le ministère en 2007, et l'autre en mars 2010.

Le Devoir

HOTELS
Fairmont

TOUT LE MONDE EST UNIQUE

Souriez, le printemps arrive!

Pour vivre les plus belles escapades printanières, rien ne vaut le confort et les avantages associés à la tradition d'accueil des Hôtels Fairmont. De Charlevoix à Montebello — en passant par Québec, Montréal et Tremblant — retrouvez le même service personnalisé, une gastronomie raffinée et une multitude d'activités pour se détendre ou profiter du grand air. Musées, magasinage, natation, Parc Oméga (Montebello), casino, massothérapie, golf, équitation, randonnées, observation des baleines et plus encore. À vous de choisir!

RÉSERVATIONS 1 888 450 4141 ou fairmont.com



TOUT LE MONDE EST UNIQUE ~ TARIFS DE SAISON

À PARTIR DE
149 \$*

*Par nuitée, en occupation double. Taxes en sus. Valable jusqu'au 30 avril 2012.

Fairmont Le Manoir Richelieu, à partir de 149 \$*
Fairmont Le Château Frontenac, à partir de 189 \$*
Fairmont Le Reine Elizabeth, à partir de 179 \$*
Fairmont Tremblant, à partir de 199 \$*
Fairmont Le Château Montebello, à partir de 189 \$*

HÉBERGEMENT GRATUIT POUR LES ENFANTS de moins de 18 ans partageant la chambre des parents. Les enfants de 5 ans et moins mangent gratuitement et les enfants de moins de 12 ans paient demi-prix lorsqu'ils mangent au restaurant avec leurs parents.



Fairmont Le Manoir Richelieu



Fairmont Le Château Frontenac



Fairmont Le Reine Elizabeth



Fairmont Tremblant



Fairmont Le Château Montebello

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec
Décor Claude Bouchard
2362, Beaubien E, Montréal (Qc)
www.artisan-du-store.ca

STORES SUR MESURE : OPAQUES, TRANSLUCIDES, SOLAIRES

Résidentiel et commercial

- Horizontaux en bois ou PVC
- Verticaux en PVC
- Toiles à rouleau
- Panneaux coulissants
- Stores romains
- Persiennes
- Toiles pour verrières

ESTIMATION GRATUITE

jusqu'à **50%** de **RABAIS** ou

INSTALLATION GRATUITE



ACTUALITÉS

Forum mondial de l'eau:
un virage applaudiLOUIS-GILLES
FRANÇŒUR

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), un des plus importants groupes environnementaux internationaux, a applaudi hier l'élargissement des vues du Forum mondial de l'eau, qui terminait ses assises annuelles à Marseille.

Pour l'UICN, considérer désormais l'eau comme un élément essentiel pour la protection de la biodiversité et inscrire cette préoccupation au cœur des stratégies de protection de la ressource constitue un progrès important.

Dans le passé, le Forum mondial de l'eau a souvent été accusé de privilégier une approche mercantile de l'eau basée sur le principe qu'on l'économisera davantage si on lui confère une valeur économique. Cette approche a été dénoncée au nom des valeurs sociales et de la défense des personnes pauvres, qui ont eux aussi le «droit» d'avoir accès à cette ressource vitale.

Pour l'UICN, il est capital de faire de la conservation le pilier de toute politique de l'eau, car elle permet le maintien d'écosystèmes essentiels. Et de toute façon, protéger la ressource coûte toujours moins cher que de construire des infrastructures d'assainissement

ou de traitement, note le groupe international.

La nature, poursuit l'UICN, offre aux humains des «services biologiques» qui dépendent de l'eau, ce qui justifie d'en faire une préoccupation centrale pour la protection de la biodiversité elle-même.

Dans un panel d'experts, le président du Forum, Loïc Fauchon, s'est fait l'écho d'une autre idée controversée, à savoir qu'il est possible d'enchâsser et de gérer le «droit à l'eau et à l'assainissement». Par le passé, les valeurs pronées par le Forum mondial ont souvent été critiquées par les tenants de la reconnaissance du droit à l'eau.

De son côté, la ministre brésilienne de l'Environnement, Izabella Teixeira, a insisté sur le fait que la conférence de Rio +20, du 20 au 22 juin, tournera en grande partie autour des enjeux de protection de l'eau et des écosystèmes fragiles qui en dépendent, une préoccupation qui devient incontournable dans la fondation d'une «économie verte», a-t-elle dit. Ce nouveau concept est mis de l'avant par l'ONU pour redynamiser celui, quelque peu usé, à force d'être galvaudé et récupéré, de «développement durable», que plusieurs ont vidé de son volet environnemental depuis longtemps, au profit de valeurs strictement sociales.

Le Devoir

Planétarium à vendre

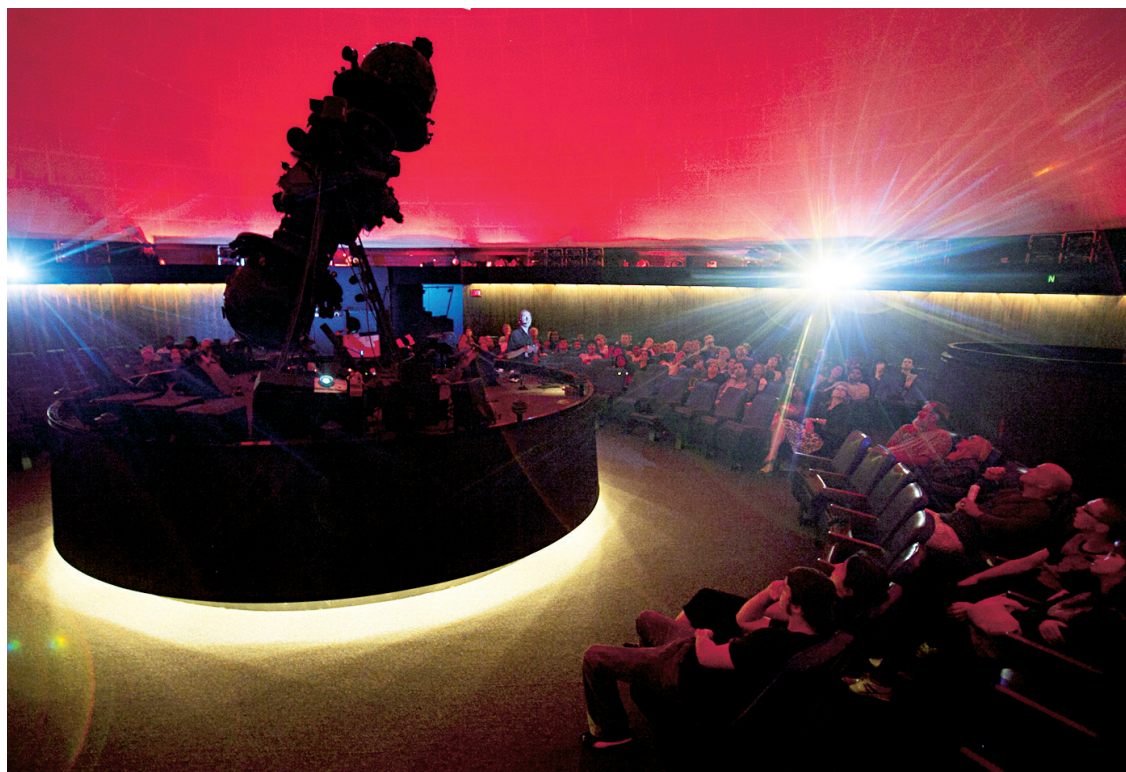
Montréal demande 1,8 million pour l'édifice du 1000, rue Saint-Jacques, en plus de l'engagement de préserver l'enveloppe extérieure du bâtiment

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal met en vente l'immeuble du Planétarium Dow de la rue Saint-Jacques qui sera inoccupé à compter de 2013 à la suite de déménagement de l'institution sur le site du Parc olympique. Prix demandé: 1,8 million de dollars. L'acheteur éventuel devra par ailleurs se plier à plusieurs contraintes, dont celle de conserver l'enveloppe du bâtiment.

Le comité exécutif a approuvé, mercredi, le lancement d'un appel de propositions pour la vente de l'immeuble situé au 1000, rue Saint-Jacques. Fermé depuis octobre dernier, le Planétarium est encore occupé par le personnel administratif qui devrait quitter les lieux en mars 2013.

Même si l'évaluation municipale de l'édifice est établie à 11 millions, la Ville a fixé le prix de vente à un minimum de 1,8 million. La Ville a toutefois imposé plusieurs exigences au futur acquéreur. Ainsi, celui-ci devra s'engager à investir au moins 1 million de dollars pour la réfection du bâtiment et il devra en préserver l'enveloppe extérieure sans possibilité d'agrandissement. De plus, aucune construction ne sera autorisée sur le terrain de stationnement.



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Inauguré en 1966, le Planétarium Dow est fermé depuis octobre dernier. Il figure sur la liste des immeubles placés en observation par Héritage Montréal qui craint pour son avenir.

Le comité de sélection choisira l'acheteur en fonction de la valeur économique du projet soumis, de sa qualité générale, de son architecture et des aménagements paysagers, précisent les documents soumis au comité exécutif mercredi.

Inauguré en 1966, le Planétarium Dow figure sur la liste des immeubles placés en observation par Héritage Montréal, qui craint pour son avenir.

Rappelons que les travaux de construction du nouveau Planétarium sur le site du Parc olympique

ont débuté en décembre dernier. Son ouverture est prévue pour mars 2013. Au fil des dernières années, les coûts du projet ont bondi et atteignent maintenant 46 millions.

Le Devoir

FESTIVINO

AUJOURD'HUI SEULEMENT

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

GRATUIT

À L'ACHAT DE 4 BOUTEILLES DE PRODUITS ITALIENS

LIMITE DE 2 BOUTEILLES DE PROSECCO ZONIN PAR CLIENT

D'UNE VALEUR DE
14,95\$
750 mlEN
APÉROAVEC DES PÂTES EN
AMUSE-BOUCHESLa modération
a bien meilleur goût.

Educ'Alcool

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, SAQ Signature et SAQ.COMI exclus. Cette offre est en vigueur le samedi 17 mars 2012 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Une bouteille de Zonin Special Cuvée Brut, prosecco d.o.c. (10540721) de 750 ml, d'une valeur de 14,95\$, sera remise à l'achat de 4 produits italiens de 750 ml ou plus. Limite de 2 bouteilles par client, par transaction. Aucune substitution possible. Ne peut être convertie en crédit. Quantité approximative de 65 000 bouteilles dans le réseau (minimum de 12 bouteilles par succursale participante). La SAQ peut mettre fin à cette offre en tout temps. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

Fermeture de quatre
succursales SAQLa CSN lance
une offensive

JEANNE CORRIVEAU

La CSN a lancé hier une nouvelle offensive pour tenter d'empêcher la fermeture prochaine de quatre succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ) à Montréal, Québec et Trois-Rivières. La centrale syndicale reproche à la société d'État de faire la sourde oreille aux citoyens qui plaident pour le maintien de ce service de proximité.

Trois succursales doivent fermer leurs portes à la fin du mois de mars, soit celles de Pointe-Saint-Charles, de la Plaza Côte-des-Neiges et du Château Frontenac, à Québec. Au cours des mois suivants, ce sera au tour de celle du centre-ville de Trois-Rivières, sur la rue des Forges, de cesser ses activités.

Bien qu'elles soient situées dans des environnements fort différents, ces quatre succursales sont importantes pour les communautés, les commerçants — et les producteurs québécois dans le cas de celle du Château Frontenac —, ainsi que pour la vitalité des quartiers, estime Katia Lelièvre, présidente du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ. «Et toutes ces succursales sont rentables», a-t-elle souligné hier.

«Dans Côte-des-Neiges, les personnes âgées devront aller beaucoup plus loin et prendre leur véhicule pour se rendre à la succursale la plus proche, a pour sa part déploré Gaétan Châteauneuf, président du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN. La SAQ est une société qui nous appartient comme Québécois. Elle devrait nous servir pour développer nos quartiers.»

Pour la centrale syndicale, la question des emplois n'est pas un enjeu, car ces fermetures affecteront six postes à temps plein — et quelques emplois à temps partiel —, mais ces employés seront transférés, a-t-on précisé.

Comme des mois de mobilisation et les pétitions n'ont pas permis de faire fléchir la SAQ, la CSN presse maintenant le ministre des Finances, Raymond Bachand, d'intervenir auprès de la société d'État.

Mais la SAQ ne semble pas disposée à renoncer aux fermetures, car il s'agit pour elle d'une décision d'affaires. «On ne ferme pas ces succursales dans un effort de rationalisation, mais parce qu'elles n'arrivent pas à concurrencer des succursales qui sont situées à proximité», a expliqué Isabelle Merizzi, directrice des affaires publiques à la SAQ.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Lutte contre la hausse des droits de scolarité

Les écoles secondaires sont aussi touchées

LISA-MARIE GERVAIS

Le mouvement de grève étudiante a des échos jusque dans les écoles secondaires. Alors que mercredi dernier, l'école Sophie-Barat manifestait aux côtés des grévistes, les élèves de l'école publique Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont (PGLO) ont voté à près de 98 % en faveur d'une grève d'un jour pour être de la partie, lors de la grande manifestation du 22 mars prochain.

«Au niveau secondaire, les jeunes sont souvent négligés et sous-estimés par la population. Notre objectif, c'était de donner une voix à ces élèves-là. On voulait faire savoir au gouvernement que c'est notre génération qui va souffrir de la hausse», a expliqué Alexandre Petitclerc, un élève de cinquième secondaire à l'école PGLO.

Il a même fondé l'Association indépendante des élèves du secondaire (AIDES), qui comprend pour l'instant six établissements, dont Sophie-Barat, Pierre-Laporte et Jeanne-Mance. «Les élèves peuvent faire la différence», a souligné Nicolas Lacroix, son camarade de lutte qui s'implique aussi dans le mouvement pour défendre l'accessibilité à l'université. «C'est un bien commun et c'est universel.»

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, dont fait partie l'école PGLO, n'entend pas entraver, encore moins interdire, ce genre d'initiatives. «C'est à chaque école de gérer le processus. Il faut comprendre qu'il n'y a pas le même degré de militantisme partout», explique Jean-Michel Nahas, responsable des communications à la CSMB. Il précise que le personnel de PGLO devra se présenter comme à l'habitude, même si on s'attend à ce que les élèves ne soient pas en classe.



Les étudiants en grève rivalisent d'imagination pour signifier leur opposition à la hausse des droits de scolarité. Vêtus de noir et de rouge, quelques centaines d'entre eux ont participé hier dans le Quartier des spectacles, à Montréal, à une «marche funèbre» pour souligner «le décès tragique de Monsieur Accès aux études et de Madame Education supérieure».

À la commission scolaire des Grandes-Seigneuries, les enseignants et les élèves sont libres d'exprimer leur opinion et de porter le carré rouge, sans pouvoir toutefois manquer leurs cours. Même mot d'ordre au collège Notre-Dame de Montréal, qui ne permet pas, par contre, le port de ce symbole, car il contrevient au code vestimentaire. La Commission scolaire de Mont-

réal fera connaître lundi sa position sur la question.

Grèves interdites

Pour des raisons de «neutralité à l'égard de ce débat d'idées», l'École d'éducation internationale de la commission scolaire des Patriotes a informé les parents qu'aucune manifestation de sympathie au mouvement n'était permise. «Aucun élève n'est autorisé à se rendre à Mont-

réal pour manifester et aucune activité à l'interne ne sera organisée pour promouvoir le mouvement de grève», écrit la directrice, Marie-Claude Tardif.

Les instigateurs de l'AIDES déplorent que leurs compagnes du pensionnat Saint-Nom-de-Marie, bien qu'elles aient intégré le mouvement, se soient vu défendre de tenir des kiosques d'information dans leur école. Un élève de l'école André-Lauren-

deau aurait également été suspendu une journée pour avoir distribué des carrés rouges, symboles de la lutte contre la hausse. «On dénonce ce geste. Peu importe l'âge, chaque individu devrait avoir droit à sa liberté d'opinion», note Alexandre Petitclerc. Les élèves des écoles Sophie-Barat et Saint-Louis tiendront mardi un vote de grève.

Guy Turcotte: la Commission délibère

Le sort de Guy Turcotte est maintenant entre les mains de la Commission des troubles mentaux, qui doit décider si elle libère ou non l'ex-cardiologue. La Commission a entendu hier les plaidoiries des deux parties.

Selon les avocats du ministère public, la «maladie» de Guy Turcotte, qui a été tenu non criminellement responsable du meurtre de ses deux enfants, a été traitée, mais la rage et la colère ne l'ont pas été, ce qui représente un risque pour la société.

Ils ont rappelé que l'ex-épouse de M. Turcotte, Isabelle Gaston, avait fait changer les serrures de sa résidence au moment de sa séparation, car elle le craignait. Aujourd'hui, elle vit toujours dans la peur.

Les représentants du ministère public affirment que les experts engagés par M. Turcotte n'ont pas tenu compte des témoignages de Mme Gaston et de sa sœur la plus proche, Annie. Considérant que l'évaluation de l'ex-cardiologue est incomplète, ils demandent de maintenir Guy Turcotte en détention pour au moins une autre année à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.


Quant à la défense, elle a mis en garde la Commission de ne pas se laisser influencer par la pression populaire. Elle réclame une libération inconditionnelle de l'ex-cardiologue.

Se basant sur les témoignages de ses experts, la défense a répété que M. Turcotte est un homme transformé. Celui-ci ne représente pas un danger pour la société, a fait valoir la défense, et rien ne démontre qu'il souffre encore de rage ou de colère.

Le frère d'Isabelle Gaston, Patrick, a pour sa part rappelé aux médias que Guy Turcotte n'avait jamais demandé pardon.

Le Devoir


La Presse canadienne



raffinée sur toute la ligne

Vol gratuit avec VIPorter. Simple comme bonjour et bon voyage.

Inscrivez-vous au programme VIPorter ! Vous accumulerez des points à chaque vol. Il vous suffit de cinq vols pour obtenir un billet gratuit vers l'une des 18 destinations Porter. C'est simple comme bonjour et bon voyage. Inscrivez-vous vite à flyporter.com/VIPorter



Départs

Hallifax	GRATUIT
Montréal	GRATUIT
Ottawa	GRATUIT
St. John's	GRATUIT
New York	GRATUIT
Chicago	GRATUIT
Boston	GRATUIT
Windsor	GRATUIT
Thunder Bay	GRATUIT
Burlington, VT	GRATUIT
Mont Tremblant	GRATUIT
Timmins	GRATUIT
Sudbury	GRATUIT
Myrtle Beach	GRATUIT
Sault Ste. Marie	GRATUIT
Moncton	GRATUIT
Québec	GRATUIT
Toronto	GRATUIT
Washington	GRATUIT

Vols au départ de Montréal. Réservation avant le 21 mars. Tarifs aller simple incluant les taxes, les surcharges et les frais obligatoires*.

HALIFAX 2 par jour 244 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	TORONTO 17 par jour 206 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	SAULT STE. MARIE 289 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	ST. JOHN'S 293 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	SUDBURY 262 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	THUNDER BAY 296 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	TIMMINS 265 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	WINDSOR 262 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	BOSTON 371 \$ <small>Taxes et frais compris</small>
CHICAGO 381 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	MYRTLE BEACH 434 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	NEW YORK 297 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	VERMONT 297 \$ <small>Taxes et frais compris</small>	WASHINGTON À partir du 16 avril 371 \$ <small>Taxes et frais compris</small>				

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. flyporter.com

*Réservation avant le 21 mars. Voyage avant le 31 mai. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Porter peut exiger un achat à l'avance dans certains marchés. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages.

PROCRÉATION ASSISTÉE

Le Québec revendique la position de chef de file

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

De Copenhague à Vancouver, le programme québécois de procréation assistée soulève l'enthousiasme des experts de la fertilité. Jamais un pays n'avait réussi à régler aussi rapidement le problème des grossesses multiples sans trop amputer le taux de succès de la fécondation *in vitro*. Le bilan dressé par le Registre canadien des activités de fécondation *in vitro*, que *Le Devoir* a obtenu, le confirme.

«On a l'ambition de faire du Québec le modèle à suivre sur le plan international», lance le Dr Jacques Kadoch dans son bureau de la clinique flambant neuve du CHUM qu'il dirige, où *Le Devoir* l'a rencontré en janvier. Au fil des colloques internationaux auxquels il assiste, il observe que le nouveau «modèle québécois» est en voie de supplanter le modèle belge, où la procréation assistée est également publique. «Les Belges ont démontré qu'on pouvait économiser sur les grossesses multiples et payer des traitements de fertilité avec cette économie», explique-t-il. Mais au prix d'une baisse du taux de succès de la fécondation *in vitro* (FIV) très importante: 20 % des tentatives se soldent par une naissance, selon le plus récent rapport du registre belge de la procréation assistée, le BELRAP. Environ 12 % sont des jumeaux et très marginalement, des triplets. Alors que le Québec obtient un taux de succès de 29 % pour 7,6 % de grossesses multiples.

«C'est fantastique, c'est un exemple à suivre», s'exclame le Dr Yakoub Khalaf au bout du fil. Quand cet expert londonien de la fertilité a pris connaissance des résultats des six premiers mois du programme québécois par le biais d'une publication scientifique, il n'a pu qu'applaudir. Il a d'ailleurs évoqué ces résultats auprès de la Human Fertilisation and Embryology Authority britannique pour l'amener à introduire des mesures semblables. «Ils y pensent, explique-t-il, mais ce qui sera difficile à faire passer ici, c'est le financement public.» Tous ne peuvent compter sur une figure publique telle Julie Snyder pour sensibiliser le peuple et le Parlement à leur cause.



AMÉLIE DAOUST-BOISVERT LE DEVOIR

Le pari québécois: payer le prix d'un taux de succès en FIV marginalement plus faible pour donner naissance à des bébés en santé.

À Copenhague, le Dr Soren Ziebe s'enthousiasme également des résultats québécois, qui dépassent ceux que le Danemark a pu obtenir, même après des années de financement public. Le taux de grossesses multiples associées à la FIV y est encore de 14 %.

C'est grâce au financement public de la procréation assistée que le Québec en est arrivé à ces résultats impressionnants. En août 2010, Québec annonce que les traitements seront désormais gratuits. Les couples infertiles et les médecins militaient depuis des années pour cette cause, et

on avait pu les entendre en commission parlementaire. La majorité des services se donnent en clinique privée, avec qui Québec s'est entendu assurer la gratuité pour les patients. À terme, s'ajoutant à l'hôpital Royal-Victoria et à toute nouvelle clinique du CHUM, l'hôpital Sainte-Justine, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) viendront bonifier l'offre publique.

Le ROC refroidi

Pendant que le reste du monde observe le laboratoire québé-

cois, l'intérêt des autres provinces canadiennes à implanter une loi semblable pourrait bien s'éteindre, croit le Dr François Bissonnette. Il pratique à la clinique OVO et au CHUM, en plus de diriger le Registre canadien des activités de fécondation *in vitro*. En décembre, Québec a coupé de 35 % la rétribution des médecins en clinique privée par cycle de FIV. Une décision «qui a tué la vague dans le reste du pays», dit-il.

«Je dois rencontrer bientôt les gouvernements de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ajoute-t-il, et je ne sais

pas ce que je vais bien pouvoir leur dire. Ce qui se dit parmi les médecins, c'est de ne pas faire affaire avec le gouvernement.» Pessimiste, il croit que l'occasion «de créer un tsunami pan-canadien pour que tous les couples en bénéficient» ne se présentera pas.

À Vancouver, le Dr Albert Yuzpe ne croit pas voir le financement public dans sa province de si tôt. «Le Québec est devenu un modèle, oui. Mais je ne sais pas s'il va avoir les moyens de continuer à payer pour trois cycles par femme au rythme où ça va», dit-il.

Note discordante

Le médecin américain Norbert Gleicher joue au trouble-fête. Il croit pour sa part que le Québec fait carrément fausse route. Pour lui, la diminution du taux de succès de la FIV d'environ 10 %, c'est trop cher payé pour les bénéfices possibles. En effet, 43 % des FIV se soldaient par une grossesse en 2009: c'est maintenant 29 %. Il rejette entièrement l'idée voulant qu'en diminuant le nombre de grossesses multiples, le programme se finance de lui-même.

«Votre ministre de la Santé n'obtiendra pas de diminution de

Le taux de succès diminue avec l'âge

Le nombre de couples de plus de 40 ans ayant recours à la FIV (dont le taux de succès diminue grandement avec l'âge) a bondi depuis l'entrée en vigueur du programme public et gratuit. Cela pourrait contribuer à la diminution du taux de grossesse maintenant obtenu.

Représentation en pourcentage du nombre total de FIV au Québec

	en 2009	en 2011	
Moins de 35 ans	45,5%	40,1%	▼
35 à 39 ans	35,9%	34,4%	▼
Plus de 40 ans	18,6%	25,5%	▲

Source: Société québécoise de fertilité et d'andrologie

Le Danemark ressuscite son programme public de FIV

La coalition de gauche élue cet automne au Parlement danois a ressuscité le financement public de la procréation assistée, qui avait été suspendu en 2010 par le gouvernement de droite précédent. «Nous sommes de retour sur les rails», se réjouit le Dr Soren Ziebe. Pendant l'année de suspension, ce dernier a observé une baisse de 25 % des patients dans les cliniques de fertilité. Quelque mille enfants de moins ont été conçus, et il était devenu très

difficile pour ce chercheur de recruter des participants pour ses recherches cliniques. «Nous avons aussi observé une pression sur les patients pour implanter davantage d'embryons pour en quelque sorte maximiser leur investissement», raconte le Dr Ziebe. Finalement, les politiciens ont compris que pour encourager la natalité, et dans la logique d'un pays où les soins de santé sont gratuits, c'était logique de payer ces traitements.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

transat | 25.
Découvertes

C'EST COMME VOUS VOULEZ

FRANCE - SUISSE - ITALIE

NUITÉES : 1 À PARIS • 1 À LYON • 2 DANS LA RÉGION DE GENÈVE • 1 AUX LACS ITALIENS • 2 À VENISE • 2 À ROME • 1 À FLORENCE • 2 SUR LA RIVIERA FRANÇAISE

➤ 14 JOURS/18 REPAS

DÉPARTS GARANTIS - 21 AVRIL, 19 MAI, 23 JUIN, 14 JUILLET - AUTRES DÉPARTS EN AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE

LAURENTE **3199 \$*** AIR TRANSAT

CAROLINE TRAFALGAR

ROYALE THAÏLANDE

NUITÉES : 3 À BANGKOK • 1 À CHA AM • 1 À PHITSANULOK • 1 À CHIANG RAI • 2 À CHIANG MAI • 1 EN TRAIN • 1 À RIVIÈRE KWAI

➤ 13 JOURS/25 REPAS

➤ HÔTELS 3★ ET 4★

DÉPARTS GARANTIS - 19 MARS, 9, 16 ET 23 AVRIL, 7 ET 21 MAI, 11 JUIN, 9 JUILLET - AUTRES DÉPARTS EN AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE

LAURENTE **2589 \$*** JAPAN AIRLINES

clubvoyages **Berri**
514-288-8688

ANGLETERRE - ÉCOSSE - IRLANDE

NUITÉES : 3 À LONDRES • 1 À CARDIFF • 1 À WATERFORD • 1 À TRALEE • 1 À LIMERICK • 2 À DUBLIN • 1 À LIVERPOOL • 2 À EDMBOURG • 1 À LEEDS • 1 AU PAYS DE SHAKESPEARE

➤ 16 JOURS/20 REPAS

DÉPARTS GARANTIS - 29 AVRIL, 20 MAI, 3 ET 24 JUIN, 19 AOÛT, 2, 9, 23 ET 30 SEPT.

LAURENTE **3249 \$*** AIR TRANSAT

CAROLINE TRAFALGAR

CHARMES DU VIETNAM

NUITÉES : 2 À HANOÏ • 1 À BAIE D'HALONG • 1 À NINH BINH • 1 À VINH • 2 À HUÉ • 2 À HOI AN • 1 À HO CHI MINH

➤ 13 JOURS/28 REPAS

➤ HÔTELS 4★

DÉPARTS GARANTIS - 20 ET 27 MARS, 10, 17, 24 AVRIL, 15 ET 29 MAI, 12 JUIN - AUTRES DÉPARTS EN JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE

LAURENTE **3039 \$*** JAPAN AIRLINES

clubvoyages **Atlantic**
514-271-3545

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double basés sur les tarifs et dates les plus bas, incluant les taxes et toutes les promotions calculées, ainsi que la prime de fidélité. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations traitées avant le 17 au 19 mars 2012, sous réserve de disponibilité. Certaines conditions s'appliquent. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Transat Découvertes Édition 2011-2012. Transat Découvertes est une division de Transat Tours Canada inc., titulaire d'un permis du Québec (F 825121). transatdecouvertes.com

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés qui représente la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

PARADIS FISCAUX

UNE INJUSTICE FISCALE

Journée d'étude organisée par ATTAC-Québec

Le samedi 31 mars de 10 h à 16 h

UQAM
Pavillon Hubert-Aquin
400, rue Sainte-Catherine Est
Salle A-M050

Conférenciers invités
John Christensen du Réseau mondial pour la justice fiscale
Alvin Mosioma du Réseau pour la justice fiscale africain
Messaoud Abda, directeur du programme de la lutte contre la criminalité financière de l'Université de Sherbrooke

Lancement de la revue **Vie économique** sur les paradis fiscaux

attac Québec

Coût: 25 \$ incl. le lunch du midi et la revue (10\$ étudiant/faible revenu)

Renseignements et inscriptions: www.quebec.attac.org

UN OBJECTIF ATTEINT

mondial en procréation assistée



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, est très fier du succès de son programme.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



JORGE SILVA REUTERS

risque. La seule chose qu'il va avoir, c'est une diminution des chances de grossesse», estime le fondateur du Centre for Human Reproduction de New York. Selon lui, il n'est pas plus risqué d'implanter deux embryons. «Les couples veulent souvent deux enfants. Comme médecin, je peux tenter de les aider à concevoir des jumeaux, ou leur proposer deux grossesses consécutives», explique-t-il. Lorsque l'on compare les coûts et les risques de ces

deux options, il est plus avantageux d'implanter deux embryons et de tenter la naissance de jumeaux, a-t-il calculé. Selon lui, accoucher de jumeaux est moins risqué et moins coûteux que d'avoir deux enfants l'un à la suite de l'autre.

Le D^r Gleicher même calculé qu'à cause de la politique de l'embryon unique qui gruge les chances de succès, le Québec se prive du tiers des bébés qu'il pourrait concevoir grâce à la

FIV, soit environ 650 naissances pour 2011. Il a publié ces commentaires dans la revue scientifique *Reproductive Biomedicine Online* en réaction aux résultats québécois après les trois premiers mois du programme public, également dévoilés dans cette publication spécialisée en mai 2011. «Je ne crois pas que le Québec économisera, et je crois même qu'à long terme se sera très coûteux, car de nombreux futurs contribuables ne verront pas

le jour», a-t-il dit lors d'un entretien téléphonique.

Le D^r Gleicher est respecté dans le domaine de la procréation assistée. Mais la majorité de ses collègues, surtout en Europe, n'approuvent pas son raisonnement. Pour le D^r Yakoub Khalaf, «le taux de succès est marginalement plus faible, c'est le prix à payer pour des bébés en santé». C'est le pari québécois.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Trois traitements possibles

Un couple tente depuis deux ans de fonder une famille, sans succès, et se présente dans une clinique de fertilité. Quels traitements peuvent-ils suivre?

Stimulation ovarienne

Leur médecin veut d'abord comprendre les causes de cet insuccès. Tant l'homme que la femme se soumettent à divers tests. Il arrive qu'une chirurgie ou que la prise de médicaments règle d'emblée le problème. Sinon, le couple peut devenir admissible à l'étape suivante, pendant laquelle la femme prendra une médication destinée à stimuler l'ovulation. Une femme sur trois tombe enceinte à cette étape.

Insémination artificielle

Si, après quelques mois, ce traitement échoue, l'insémination artificielle, avec le sperme d'un donneur ou du conjoint, peut être envisagée. Un couple sur trois réalise son rêve à cette étape.

Fécondation *in vitro*

Pas de résultats? La fécon-

dition *in vitro* pourrait fonctionner. S'ils sont de bons candidats à cette technique, les aspirants parents peuvent attendre l'ovulation naturelle de la femme pour que le médecin prélève un précieux ovule dans le but de procéder à la fécondation en laboratoire. On implante ensuite l'embryon unique dans l'utérus de la femme. Par cette méthode dite naturelle, le couple a droit à six cycles gratuits. Il arrive que l'ovulation doive être stimulée par des médicaments. Le médecin prélève plusieurs ovules et on les féconde en laboratoire. Selon l'âge de la patiente et son dossier médical, un, deux ou plus rarement trois embryons sont implantés dans son utérus. Les autres sont congelés et implantés plus tard si nécessaire, sans que le couple épuise un des trois cycles stimulés gratuits.

Le nombre de grossesses multiples maintenant à la baisse

En 2009, avant l'entrée en vigueur du programme public, il y a eu...

1831 cycles de FIV qui menèrent à **1618 transferts d'embryons** avec un taux de succès de 43 %, soit **692 grossesses**, dont **177 grossesses multiples** (25,6 %).

En 2011, après l'entrée en vigueur du programme public, il y a eu...

4879 cycles de FIV qui menèrent à **4723 transferts d'embryons** (frais et congelés) avec un taux de succès de 29 %, soit **1369 grossesses**, dont **104 grossesses multiples** (7,6 %).

Source: Société québécoise de fertilité et d'andrologie

Cette semaine, à l'UPop Montréal...

Comprendre ensemble l'écologie populaire

Café-bistro Aux Derniers Humains - 6950, rue Saint-Denis
lundi 19 mars 19h

Conflits miniers et mobilisations populaires : un cas en Amérique centrale

Zoom out sur l'art contemporain

Bibliothèque Frontenac - 2550, rue Ontario Est
mardi 20 mars 19h

Art, public et politique dans les pratiques contemporaines et actuelles

Les clés de la ville

Café L'Artère - 7000, Avenue du Parc
mercredi 21 mars 18h

La ville et la Nature



upopmontreal.com



Avant d'être encore plus mal dans sa peau!

ERNEST GODIN MA, Psy, MA, Soc.
Psychologie

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DU MIEUX ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

514 992-7535 Outremont

- MEMBRE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES
- MEMBRE DU RÉPERTOIRE CANADIEN DES PSYCHOLOGUES OFFRANT DES SERVICES DE SANTÉ
- MEMBRE DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX

Papeterie
Gasse - Noisette

«L'avenir, c'est à vous de l'écrire»

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter, etc.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00 les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

35^{es}
LES PRIX DU QUÉBEC
culture • science
prixduquebec.gouv.qc.ca

2012

PÉRIODE DE
MISE en CANDIDATURE
NOUVEAU
Prix Marie-Andrée-Bertrand
en innovation sociale

Date limite | **5 avril**

Québec

ACTUALITÉS

Bas-Churchill: les écologistes en cour

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le contentieux judiciaire environnemental Eco-justice, le Sierra Club du Canada, le Grand Riverkeeper du Labrador et la Waterkeeper Alliance ont décidé de contester devant la Cour fédérale le permis octroyé par le gouvernement fédéral au projet de construction de deux nouveaux barrages sur la Lower Churchill, au Labrador.

Selon les quatre groupes environnementaux, le fédéral a entériné illégalement les conclusions de la commission d'évaluation environnementale, qui regroupait des représentants de Terre-Neuve et du fédéral. Selon les groupes, l'évaluation elle-même est entachée d'un vice juridique majeur parce que la commission n'a pas procédé à une évaluation complète, comme l'exige la loi fédérale.

La poursuite vise entre autres à faire annuler les autorisations fédérales qui permettent cette intervention majeure dans un habitat du poisson et dans un vaste milieu naturel. Elle vise aussi à empêcher Ottawa d'accorder quelque aide financière que ce soit à Nalcor Energy, le promoteur du projet, jusqu'à ce que toutes les exigences de la loi aient été respectées.

Cette intervention juridique se base notam-

ment sur l'actuelle Loi sur les pêches, qu'Ottawa pourrait modifier dans les prochains jours à l'occasion du dépôt de son projet de loi, dit de voies et moyens, qui donne force de loi au budget. Cette semaine, le gouvernement conservateur a confirmé qu'il songeait à amender l'article 35 de la Loi sur les pêches, lequel fonde l'intervention fédérale dans ce projet tout comme dans le projet de la route 167 du Plan Nord.

Le projet de construire deux barrages sur la portion aval de la rivière Churchill aurait été évalué de façon incomplète, selon les quatre groupes, parce qu'on n'a pas étudié les impacts cumulatifs des anciens et nouveaux ouvrages sur la faune aquatique du cours d'eau, sur les autres espèces fauniques du bassin versant, et en particulier sur la harde de caribous Red Wine. Le panel a reconnu qu'il y aura des impacts, et des impacts importants, mais n'a pu se prononcer sur les impacts cumulatifs du projet ni sur les options à cette nouvelle production d'électricité, comme l'efficacité énergétique ou une production éolienne dans cette région reconnue pour ses vents puissants et soutenus.

Le Devoir

Pour une meilleure santé dentaire

Un comité examine la possibilité d'accorder plus d'autonomie aux professionnels en santé dentaire autres que les dentistes

CAROLINE MONTPETIT

Les Québécois n'ont pas de bonnes dents. Les enfants québécois ont 50 % plus de caries dentaires que leurs voisins de l'Ontario et des États-Unis, bien que leur alimentation soit sensiblement la même. Et chez les personnes de 15 ans et plus, 14 % des Québécois sont complètement édentés, c'est-à-dire qu'ils ont perdu toutes leurs dents, contre 6 % des Ontariens.

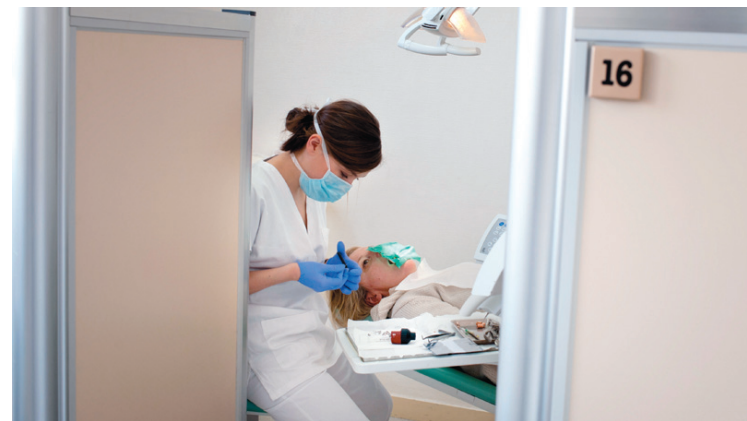
Les causes de cette mauvaise santé dentaire sont diverses. Et elles ne sont pas qu'économiques. Selon les données de l'Association des dentistes de santé publique du Québec, seulement 40 % des enfants de 0 à 9 ans, qui sont pourtant couverts par le régime de la Régie de l'assurance maladie du Québec, étaient allés chez le dentiste en 2010. Chez les bénéficiaires de l'aide sociale, dont les soins dentaires de base sont de même assumés par la RAMQ, le pourcentage était le même.

Dans une thèse de doctorat publiée en 2007 à l'Université de Montréal, Souad Msefer-Larousi établissait que les populations aisées accordent plus d'importance à la santé dentaire.

«La population plus pauvre n'accorde pas d'importance à la santé dentaire, écrit-elle. Elle ne se préoccupe pas de la santé dentaire et l'hygiène dentaire est presque inexistante, probablement à cause des conditions socio-économiques.»

Plus d'autonomie

Parmi les diverses solutions qui sont proposées pour favoriser une meilleure santé dentaire des Québécois, quelques-unes retiennent l'attention d'un comité d'experts en santé dentaire, à l'Office des professions



PHILIPPE MERLE AFP

Seulement 40 % des enfants québécois de 0 à 9 ans étaient allés chez le dentiste en 2010.

du Québec, qui doit rendre rapport cet été.

Le comité examine en effet la possibilité d'accorder plus d'autonomie aux professionnels autres que les dentistes qui travaillent en santé dentaire. Les hygiénistes dentaires réclament l'autorisation de pouvoir effectuer des détartrages ainsi que d'autres actes, comme l'application d'agents de scellement et celle de fluor, qui permettent d'améliorer la prévention de la carie.

«On pourrait aussi se rendre à domicile pour effectuer ces traitements», ajoute Diane Duval, présidente de l'Association des hygiénistes dentaires du Québec.

Les denturologistes et les techniciens dentaires, dont l'exercice est également examiné par le comité, revendiquent aussi une autonomie accrue dans leurs fonctions.

Le fait que ces groupes de professionnels de la santé dentaire obtiennent gain de cause rétablirait selon plusieurs une saine concurrence. «Quand on augmente la concurrence, il est possible que cela ait un impact sur la

réduction des tarifs», reconnaît André Lavallière, président de l'Association des dentistes en santé publique du Québec.

Favorable à ces changements, bien que les dentistes de pratique privée s'y soient traditionnellement opposés, André Lavallière fait également la promotion de la fluoration de l'eau, considérée comme un facteur de prévention en santé dentaire.

Aux États-Unis, 70 % de la population a directement accès à de l'eau fluorée, alors qu'au Québec, cette proportion n'est que de 4 %. Mais cette mesure, recommandée par le directeur national de santé publique du Québec, se heurte à une opposition importante, en particulier chez les environmentalistes.

Quant à l'inclusion de la santé dentaire dans la couverture de la Régie de l'assurance maladie du Québec, elle serait extrêmement coûteuse, précise André Lavallière. Selon lui, les frais dentaires pourraient représenter jusqu'à 8 % de l'ensemble des frais de santé.

Le Devoir

EN BREF

Joyeuse Saint-Patrick!

Les Montréalais célébreront demain la 188^e édition de la Saint-Patrick. Le défilé se mettra en branle à midi à l'angle

des rues Sainte-Catherine et Dufort pour culminer au carré Phillips quatre heures plus tard. Près de 5000 personnes animeront les 26 chars allégoriques ou feront partie de l'un des 15 groupes musicaux. Ce sont quelque 350 000 specta-

teurs, massés le long de la rue Sainte-Catherine qui les applaudiront dans des conditions météorologiques estivales. Selon Environnement Canada, le mercure pourrait grimper jusqu'à 22 degrés Celsius. — Le Devoir

CROISIÈRES FRANCO-FUN 514 521-9501 • 1 888 228-3289

Croisières de rêve en groupes accompagnés, excursions exclusives en français

INCROYABLE PROMOTION DE PRINTEMPS-VOLS INCLUS

MÉDITERRANÉE AVEC PRINCESS

15 j. en octobre 2012 à p. de 2999 \$ pp jusqu'à 2000 \$ de réduction par cab.

ASIE, 3 J. À BEIJING, 2J. À BANGKOK AVEC PRINCESS

22 j. en nov. 2012, à p. de 4999 \$ pp plus de 600 \$ de réduction par cab.

CROISIÈRE FLUVIALE EN RUSSIE

13 j. en juin 2012 3599 \$ pp, 1 cab. simple 3999 \$, suites 4299 \$

AUSTRALIE, N-ZÉLANDE, ÎLES DU PACIFIQUE

32 j. en sept-oct., à p. de 6419 \$ pp 1000 \$ de réduction par cab.

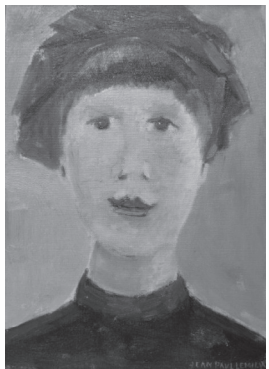
ALASKA ET SAN FRANCISCO AVEC PRINCESS

14 j. en juillet cab. ext à 3999 \$ pp plus de 1000 \$ de réduction par cab.

TARIFS FOUS VALABLES UNE SEMAINE SEULEMENT JUSQU'AU 23 MARS, VITE, VITE! WWW.CROISIERESFRANCOFUN.COM

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens. Antiquités haut de gamme. Grande valeur offerte.

Dallaire
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Franchère



Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte

depuis 1975 • 514.842.1270

2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

Bio-K+ présente

EXPO manger santé et vivre vert

15^e édition
MONTRÉAL
16-17-18 mars
au Palais des congrès
Vendredi : 11 h à 20 h Samedi : 10 h à 18 h Dimanche : 10 h à 17 h

Alimentation saine

Écologie

Santé globale

12^e édition
QUÉBEC
24-25 mars
au Centre des congrès
Samedi : 10 h à 18 h Dimanche : 10 h à 17 h

Exposants

Conférences

Dégustations

Demos culinaires

Entrée: 12 \$ Aînés et étudiants : 10 \$ Gratuit pour les 16 ans et -

www.expomangersante.com



EN SOLIDARITÉ AVEC NABIL KAROUI, POURSUIVI EN TUNISIE POUR AVOIR DIFFUSÉ PERSEPOLIS



MERCREDI LE 21 MARS À 19H30

Présentation spéciale

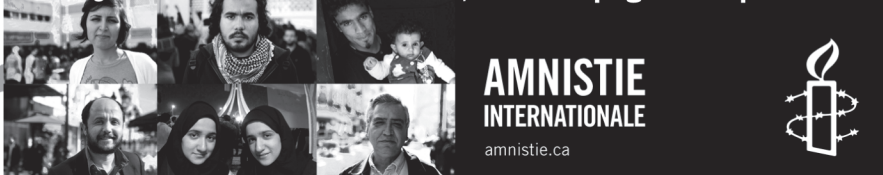
AU CINÉMA BEAUBIEN

2396 Rue Beaubien Est, Montréal (QC), H2G 1N2

Prix d'entrée: 5\$

Organisée par la coordination Afrique du Nord / Moyen-Orient et le groupe de Montréal / Outremont d'Amnistie internationale Canada francophone

Campagne: Une année de rébellion, une campagne d'espoir



AMNISTIE INTERNATIONALE
amnistie.ca

ACTUALITÉS

Accident mortel en Suisse: le chauffeur n'avait pas bu

Jour de deuil en Belgique en mémoire des victimes de l'accident en Suisse

L'autopsie réalisée sur le corps du chauffeur décédé dans un accident d'autocar en Suisse, qui a fait 28 morts, n'a pas révélé de trace d'alcool et n'a pas permis d'étayer la cause d'un malaise.

«Il n'y a pas de présence d'alcool dans l'organisme du chauffeur» et «pas d'élément permettant d'étayer une cause de malaise. On en saura plus dans les semaines qui viennent», a précisé le procureur Olivier Elsig.

«En l'état, deux hypothèses demeurent: la cause technique liée à une défectuosité du véhicule [et] la cause humaine consécutive à une erreur ou à une inattention», a indiqué Olivier Elsig.

Concernant la théorie, reprise par les médias, selon laquelle une manipulation d'un DVD aurait conduit à l'accident, Olivier Elsig a insisté n'avoir «à ce jour aucun témoignage d'un enfant ou d'une personne ayant vu le chauffeur manipuler le DVD ou autre chose».

Les Belges, unis dans le deuil, ont observé hier une minute de silence dans tout le royaume pour rendre hommage aux 22 enfants et aux 6 adultes qui ont perdu la vie dans cet accident, survenu mardi en Suisse.

Les corps des 28 victimes ont été rapatriés de Suisse dans la matinée, tandis que les enfants blessés continuaient à arriver en Belgique pour retrouver leur famille.

À 11h précises, le pays s'est figé. La minute de silence a été observée dans tout le royaume, Wallonie francophone comme Flandre néerlandophone. Les églises catholiques ont ensuite sonné le glas.

Pour cette journée de deuil national, les drapeaux de tous les bâtiments officiels, mais aussi des ambassades ou des institutions européennes étaient en berne.

L'émotion était particulièrement intense aux écoles primaires de Heverlee (centre) et de Lommel (Nord-Est) où étaient scolarisés les 46 enfants qui se trouvaient dans l'autocar. Leurs camarades se sont rassemblés dans la cour de ces établissements en se tenant la main tandis que des adultes pleuraient.

À Lommel, 15 élèves et 2 adultes de l'école ont péri, et il ne reste que 6 survivants.

Dans ce bourg situé à proximité des Pays-Bas, les employés municipaux se sont rassemblés devant la mairie dans un silence total. «Toute la ville, toute la province, toute la Belgique soutiennent les familles. C'est très important», a résumé un passant, Dirk De Vroeve.

À Heverlee, les enfants de l'école, qui avaient interrompu les cours, ont lâché des ballons blancs juste après la minute de silence.

Capitale figée

Au même instant à Bruxelles, le premier ministre Elio Di Rupo s'est recueilli dans la cour du siège du gouvernement avec les membres de son cabinet et de l'administration.

Pour une minute, la capitale s'est figée, les bus, trams et métros stoppant leurs moteurs et les usagers interrompant leurs



Des gerbes de fleurs et oursins de peluche ont été déposés devant les écoles des victimes.

discussions. Près de la Grand-Place, la petite statue du Manneken Pis, symbole de la ville, portait un brassard noir.

Peu avant le recueillement des Belges, les deux avions C-130 transportant les corps des 28 victimes ont atterri à la base militaire de Melsbroek, près de

Bruxelles. Les effets personnels des victimes décédées suivent dans un troisième vol.

Vers 10h30, des entrepreneurs de pompes funèbres ont emmené les corps, sous escorte, vers Lommel (17 décédés), Heverlee (9 décédés) et Aarschot (d'où étaient originaires

les deux chauffeurs du car). Six des morts de Hommel sont de nationalité néerlandaise.

Le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, a exprimé la «compassion profonde» de son gouvernement pour les victimes de l'accident.

«L'ensemble du Conseil des

ministres ressent la même chose: stupéfaction, impuissance et surtout, une compassion profonde pour toutes les personnes concernées», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à l'issue du conseil des ministres.

«Il n'y a pas de victimes néerlandaises et de victimes belges, il y a des victimes», a-t-il souligné, rappelant que les drapeaux sur les bâtiments de l'Etat étaient en berne hier aux Pays-Bas.

«Nous ferons tout ce que nous pouvons pour aider les personnes concernées», a assuré le premier ministre, appelant par ailleurs les médias à respecter la vie privée des familles des victimes.

Lieux de pèlerinage

Six vols d'avions médicaux étaient attendus dans la journée en Belgique pour transporter 14 blessés (5 de Lommel et 9 d'Heverlee). Six enfants étaient déjà arrivés tard jeudi soir.

Quatre enfants resteront hospitalisés en Suisse jusqu'à ce que les médecins jugent leur état satisfaisant pour assurer leur transport.

Dans les jours prochains, les communes se chargeront de trouver un arrangement avec les familles pour les funérailles, a indiqué le gouvernement belge dans un communiqué. Les écoles primaires de

Heverlee et de Lommel sont devenues des lieux de pèlerinage.

Les fleurs s'amoncellent le long des murs de ces deux établissements gérés par l'enseignement catholique flamand. Des dessins, des peluches et des ballons ont été accrochés à leurs grilles, ont constaté des journalistes de l'AFP. Un rare mouvement d'empathie et de solidarité s'est levé dans un pays qu'on décrivait il y a peu comme irréductiblement divisé.

Concernant l'enquête, la police suisse est toujours réservée sur les causes de l'accident. «On ne dit rien» de plus que ce qui a été communiqué mercredi soir, à savoir que les enquêteurs examinaient trois pistes: un défaut technique du car, un malaise du chauffeur ou une erreur humaine, a précisé le commandant de la police valaisanne, Christian Varone.

Concernant l'hypothèse, évoquée dans la presse, selon laquelle le chauffeur avait voulu enclencher un DVD juste avant le drame, le chef de la police a indiqué qu'il n'allait pas s'exprimer dessus. «Tous les témoignages des enfants sont pris en compte avec tout le sérieux possible», a-t-il ajouté.

Libération
Avec l'Agence France-Presse



Une taxe de 400 \$ par famille pour la santé, c'est une pilule difficile à avaler !

Nous croyons que c'est carrément injuste de taxer toutes les familles sans tenir compte des revenus des Québécois. Le Parti Québécois s'engage à abolir cette taxe injuste imposée par Jean Charest.

pq.org



PARTI
QUÉBÉCOIS

CHANGEONS LA POLITIQUE

Isabelle Quentin



ÉDITEUR
D'HISTOIRES
D'ENTREPRISES

514-285-8518
iqcorpo.com

ACTUALITÉS

MASQUES

SUITE DE LA PAGE 1

avait suscité de vives critiques, notamment de la part des défenseurs des libertés civiles qui estimaient qu'une telle interdiction était susceptible de brimer la liberté d'expression. La Ville avait finalement reculé.

«On est toujours dans une situation perdante-perdante, estime le maire Tremblay. Si on ne fait rien, on est critiqués, et si on essaie de faire de la prévention, on est critiqués. Au cours des prochains jours, on va évaluer toutes les solutions possibles, mais on ne peut pas continuer comme ça.»

Parmi les autres options envisagées, le maire a suggéré la possibilité d'obliger les organisateurs de manifestations à fournir leur itinéraire ou à obtenir un permis.

L'opposition dirigée par Louise Harel est favorable à une interdiction des masques lors de manifestations. «A Vision Montréal, on appuierait ça parce qu'on n'est pas en Syrie ici. Les gens ont le droit de manifester et ils ne se feront pas tabasser. [...] Porter une capote n'est pas compatible avec le caractère pacifique qu'on attend d'une manifestation», a indiqué le vice-président de la Commission de la sécurité publique, Réal Ménard, à Radio-Canada.

Masques et liberté d'expression

Le président de la Ligue des droits et libertés, Dominique Peschard, n'est pas de cet avis. «Le Code criminel prévoit déjà que le déguisement dans un dessein criminel est une infraction criminelle passible de dix ans d'emprisonnement. Et il y a toutes sortes d'autres motifs légitimes pour lesquels les gens peuvent vouloir se déguiser. Ce n'est pas aux

policiers de décider quand un déguisement est acceptable ou pas. On trouve que c'est très dangereux pour la liberté d'expression de donner un pouvoir général aux autorités», a-t-il expliqué au *Devoir*.

Par ailleurs, la Ville voudrait aussi que le gouvernement du Québec l'aide à financer les services policiers montréalais. «On est tannés de payer. C'est toujours nous qui ramassons la facture. Il y a presque 1000 manifestations par année à Montréal et on demande depuis des années au gouvernement du Québec de nous aider», a dit le maire Tremblay qui évalue à 35 millions la somme que Québec devrait verser à la Ville annuellement pour les dépenses de sécurité publique.

Arrestations et grabuge

De son côté, le chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, s'est dit satisfait de la manière dont les policiers sont intervenus lors de la manifestation de jeudi.

La police a eu besoin de plusieurs heures, jeudi soir, pour ramener le calme au centre-ville de Montréal. La manifestation, à laquelle ont participé environ 2000 personnes — un record pour cet événement annuel, selon les organisateurs —, s'est soldée par 226 arrestations, dont 190 ont été faites en bloc vers 22h, à l'angle de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve. Hier matin, seules quatre personnes étaient toujours détenues, faisant face à des accusations de bris de condition, de possession d'arme ou d'agression armée.

La plupart des personnes arrêtées l'ont toutefois été pour des infractions à des règlements municipaux ou pour avoir commis des méfaits ou des voies de fait. Quatorze manifestants ont aussi été arrêtés en vertu de l'article 31 du Code criminel, qui permet à un policier d'arrêter un individu s'il a

des motifs raisonnables de croire que celui-ci est sur le point de commettre un acte criminel ou un acte qui compromet la sécurité des citoyens.

Selon le SPVM, neuf personnes, dont sept policiers, ont subi des blessures mineures au cours de la manifestation. Des manifestants ont aussi vandalisé des véhicules de police et de citoyens, ainsi que certains commerces du centre-ville.

Provocation

Les organisateurs de la manifestation, de la Convergence contre la répression politique et policière (CCRPP), ont pour leur part dénoncé «l'attitude provocatrice» de la police qui, selon eux, leur «[dénie] le droit de manifester». Jeudi, le SPVM a déclaré la manifestation illégale environ 30 minutes après son commencement, estimant qu'elle devenait dangereuse pour la sécurité de tous. À la CCRPP, on affirme au contraire que «tout se déroulait dans le calme» au moment où les policiers ont sommé les manifestants de mettre fin à la marche.

«En déclarant la manifestation illégale au tout début, le SPVM n'a fait qu'enflammer les manifestants. Le SPVM doit être tenu comme le principal responsable de la tournure des événements», a affirmé la CCRPP, par voie de communiqué.

L'ampleur de la manifestation de jeudi s'explique aussi par la participation de nombreux étudiants en grève. La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), qui avait invité ses membres à participer à la marche pour dénoncer l'attitude de la police lors des récentes manifestations étudiantes, a toutefois tenu à se dissocier des actes de violence et de vandalisme commis jeudi soir.

Le Devoir

KONY

SUITE DE LA PAGE 1

Nous le voulons vivant et capturé et conduit devant la justice», a souligné l'un des fondateurs d'Invisible Children, Jason Russel*, sur le site Web de l'ONG.

Profitant du sentiment de marginalisation des populations locales dans la foulée du coup d'Etat de Yoweri Museveni, la LRA, qui a été mise sur pied dans le nord-est de l'Ouganda, est notamment connue pour les sévices qu'elle inflige aux enfants, recrutés de force en Ouganda, mais également en République démocratique du Congo (RDC), au Soudan du Sud et en République centrafricaine. Joseph Kony, sous le coup d'un mandat d'arrestation de la Cour pénale internationale (CPI), court toujours après 25 ans de combat tandis que ses troupes, après avoir été chassées de l'Ouganda, poursuivent, bon an mal an, leurs exactions dans les trois autres États africains.

Pour l'organisation de défense des droits de la personne Human Rights Watch, la LRA constitue l'«un des groupes armés parmi les plus impitoyables» de la planète, étant «capable de regarnir ses rangs seulement en enlevant, en terrorisant et en lavant le cerveau d'enfants pour les obliger à combattre». Quelque 30 000 enfants — et jeunes adultes — auraient été enlevés depuis la mi-1980 sous les ordres de Joseph Kony, grand inconnu pour plusieurs personnes il y a à peine quelques semaines.

«La milice est très affaiblie, mais reste extrêmement nocive sur le terrain», explique l'ancien officier des droits de l'Homme pour les Nations unies Obatoki Salami. L'homme qui a mené de 2007 à 2010 des investigations sur les atrocités commises par la LRA fait remarquer qu'«à peine deux, trois ou quatre membres de la LRA peuvent déstabiliser tout un village de 20 000 personnes». «Ils sont dans la brousse et, d'un coup, ils surgissent et se livrent à des massacres indiscriminés, ce qui fait que les populations vivent dans une terreur permanente», précise-t-il.

Les combattants de la LRA, aujourd'hui au nombre de 150 à 300, «ont une capacité de régénération qui est extrêmement surprenante, très inattendue», poursuit la chercheuse au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences-Po Paris, Sandrine Perrot. «C'est lié aussi au fait que c'est un groupe armé qui a besoin de peu pour survivre, qui se déplace à pied, communique par courrier depuis qu'ils savent qu'ils sont écoutés notamment par les services de renseignement américains notamment, qui n'ont besoin que d'armes blanches pour faire leurs attaques. Ils ont besoin de nourriture, de médicaments, et puis de "gumboots", c'est l'essentiel pour pouvoir survivre. Encore là, ce n'est pas tout le monde qui a des "gumboots". Ils peuvent continuer à survivre et faire des attaques parce qu'ils les font dans des attaques parce qu'ils les font dans des villages isolés.»

Le groupe armé s'affaire à «reconstruire un discours de légitimité». «On est vraiment dans un moment un petit peu charnière», estime Mme Perrot.

Un tour de force

Le docufiction *Kony 2012* dégoûte certes de bons sentiments, mais aura eu le mérite d'attirer l'attention de centaines de millions d'internautes sur les sévices infligés par les rebelles à la solde de Joseph Kony, surnommé le «Messie sanglant», à des Africains, se réjouit Obatoki Salami, qui est aujourd'hui membre associé à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand.

Même si plusieurs raillent à juste titre ses simplifications abusives, Invisible Children a réussi le tour de force de mettre au courant la communauté internationale «des atrocités qui se commettaient dans le silence» dans une région d'une superficie de plus de 500 000 à 600 000 km² ne présentant pas d'intérêts «véritablement stratégiques» pour les puissances, selon lui.

«Il y a ce besoin urgent-là de protéger des victimes depuis deux dizaines d'années, mais personne ne s'en occupait. Pour moi, qui était sur le terrain, qui rencontrait des victimes, qui savait un peu leurs souffrances, ils vont dire tout simplement: "bravo, bravo et merci d'avoir fait entendre notre voix", affirme-t-il.

Pour sa part, Sandrine Perrot s'est dite «assez impressionnée de l'impact des médias sociaux», Facebook, Twitter, bien que la démarche d'Invisible Children pose «un problème éthique». «En tant qu'académique, que chercheuse ayant travaillé depuis 10, 15 ans sur le mouvement, évidemment il y a des inexactitudes, des parallèles qui sont très gênants avec Oussama ben Laden et Hitler. Il y a à l'évidence une manipulation de certaines données.»

Pour les intéressés, Invisible Children a mis en vente au prix de 35 \$ le *Kony 2012* Action Kit, le stock de bracelets anti-Kony au prix de 10 \$ étant épuisé depuis quelques jours déjà.

Le Devoir

Avec Le Monde et Libération

*Le cofondateur de Invisible Children Jason Russel a été retrouvé hier par les forces de l'ordre de San Diego, nu dans la rue, en train de se masturber, avant d'être hospitalisé pour «épuisement, déshydratation et malnutrition».



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La police a eu besoin de plusieurs heures, jeudi soir, pour ramener le calme au centre-ville de Montréal.

PROCRÉATION

SUITE DE LA PAGE 1

les efforts nécessaires pour démontrer qu'ils pouvaient remporter leur pari. «On avait une obligation de résultat après avoir dit que la gratuité combattrait les grossesses multiples. On s'est donc imposé des critères stricts», explique le D^r Bissonnette. Les médecins doivent tout faire pour éviter les grossesses multiples.

Les D^rs Kadoch et Bissonnette cosignent dans *Reproductive BioMedicine Online*, avec des collègues issus de presque toutes les cliniques de fertilité privées et publiques de la province, un article scientifique dans lequel ils soulignent que si une seule clinique décidait de continuer à transférer sans justification de multiples embryons, les objectifs de réduction des grossesses multiples voleraient en éclats.

Mais ils voient d'un bon œil cette souplesse législative. «C'est une loi intelligente, croit le D^r Kadoch. Elle comporte une certaine [élasticité], mais l'engagement des médecins est là, et ils peuvent prendre la meilleure décision pour chaque patiente.»

Le taux d'infertilité est en hausse croissante au pays, soulignait récemment une étude de Statistique Canada. Les centres de fertilité ne sont pas près de manquer de clients. En 2011, on y a complété près de 4900 cycles de fécondation *in vitro* (FIV). À 7100 \$ chacun — un montant revu à la baisse en décembre — c'est une dépense de presque 35 millions pour le trésor public.

Moins de bébés, mais en meilleure santé

Le prix à payer pour éviter les grossesses multiples et à risque: le taux de succès de la FIV a chuté, passant de 43 à 29 % entre 2009 et 2011. Deux femmes sur trois, environ, verront donc leurs espoirs déçus. Les médecins prétendent pouvoir leur accorder une nouvelle chance grâce aux embryons congelés. «On pense qu'on peut ramener le taux de succès à 70 %», dit le D^r Kadoch. Comment? À chaque cycle de FIV, on peut créer plusieurs embryons et n'en implanter qu'un seul dans l'utérus de la patiente. Lorsque que la tentative échoue, il est possible d'utiliser les embryons congelés.

Les résultats sont inégaux d'une clinique à l'autre. Toutes ne sont pas aussi strictes sur la po-

litique de l'embryon unique.

Sans montrer que ce soit du doigt, le D^r Bissonnette souligne que le taux de grossesses multiples a dépassé les 10 % dans certaines cliniques, alors qu'il est inférieur au taux naturel dans d'autres. Un comité d'amélioration de la pratique au sein de la Société canadienne de fertilité et d'andrologie assure le suivi des cliniques qui ont à s'ajuster après cette première année. Le D^r Bissonnette souhaite que le taux de grossesses multiples se stabilise autour de 5 %.

On parle beaucoup de la politique de l'embryon unique, mais dans la première année du programme, un seul embryon a été implanté dans 50 % des cas seulement. C'est surtout chez les femmes de plus de 35 ans que le transfert de deux ou trois embryons peut s'avérer nécessaire pour espérer une grossesse. On a implanté plus d'un embryon chez 92 % des femmes de plus de 40 ans.

Toutes ces données viennent de la Société québécoise de fertilité et d'andrologie. Le ministère de la Santé n'a pu fournir au *Devoir* que le nombre de cycles et de grossesses multiples comptabilisés depuis août 2010. Le D^r Bissonnette est catégorique: le registre promis par Québec au lancement du programme est incomplet et ne permet pas d'obtenir des statistiques fiables.

Un programme rentable?

Le ministre de la Santé Yves Bolduc saisit toutes les occasions de souligner qu'à terme, le programme devrait s'autofinancer grâce aux économies réalisées dans les unités de néonatalogie, où se retrouvent de nombreux bébés issus de grossesses multiples après une FIV.

À l'hôpital Sainte-Justine et au CUSM, on observe certes une certaine réduction des admissions dans les unités qui s'occupent des bébés prématurés, mais aucun des deux centres spécialisés n'a souhaité accorder d'entrevue au *Devoir* à ce sujet. À Sainte-Justine, on parle d'une baisse «instable et faible», sans vouloir établir de lien avec la gratuité de la FIV. Au CUSM, qui comprend les unités de l'hôpital Royal-Victoria et de l'hôpital de Montréal pour enfants, on confirme une certaine baisse d'achalandage, sans pouvoir la chiffrer, mais on ajoute qu'une évaluation sérieuse est en cours.

«S'il y a une diminution à cause de la FIV, on ne la pas vue!», dit pour sa part la porte-parole du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), Pasca-

le St-Pierre. La capitale compte une seule clinique de fertilité. L'unité de néonatalogie est boudée, aujourd'hui comme avant la gratuité, surtout avec le mini-baby boom que connaît le Québec.

En 2009, la FIV a mené à 177 grossesses multiples. En 2011, après la gratuité, 104. En supposant que toutes ces grossesses seront menées à terme, c'est environ 73 couples de jumeaux potentiels de moins. De ce nombre, une minorité pourraient avoir eu besoin des soins hyperspécialisés — et coûteux — d'une unité de néonatalogie. Selon le D^r Kadoch, 70 % des jumeaux naissent sans complications. Les médecins comptent également relever des données sur la santé des bébés nés de la FIV dans l'avenir. Il est trop tôt pour le faire, puisque plusieurs femmes sont actuellement enceintes des suites des traitements.

Reste une zone d'ombre: autant de couples ont recours à l'insémination artificielle avec stimulation ovarienne qu'à la FIV. Cette technique peut aussi mener à des grossesses multiples. Noir total: personne ne compile ces données. Combien de femmes y ont eu recours? Combien ont eu des jumeaux, voire des triplés, ainsi?

Pour augmenter les chances de concevoir, les médecins vont prescrire à la femme des médicaments qui lui permettent de «superovuler». Selon le D^r Kadoch, du CHUM, la gratuité a là aussi diminué les risques de grossesses multiples. «On était plus agressifs, on prenait plus de risques pour augmenter les chances de grossesse chez des patientes qui le demandaient, car elles n'avaient pas les moyens de passer à la FIV ensuite», explique-t-il.

Déception chez les médecins

Le D^r Bissonnette affirme que ses collègues et lui se sont sentis trahis quand, en décembre, le tarif par cycle de FIV consenti aux cliniques privées par Québec a été abaissé de 7100 à 4600 \$. «En remerciement de nos efforts pour que le programme soit un succès, on se fait couper. Le message, c'est bravo, vous avez dépassé les attentes, alors voici, en vous remerciant, 35 % de coupures!» Selon le ministre de la Santé Yves Bolduc, la FIV est toujours rentable pour le secteur privé.

Le service en souffrira-t-il? «Nous ne sommes pas prêts à faire de compromis sur la qualité, dit le D^r Bissonnette, mais on nous force presque à le faire. J'ose croire qu'on sauvera le programme.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390